



***C'est pas moi qui l'ai « DI »,
C'est faux !!!!***

Les temps sont durs mes chères et chers camarades, les notes de services pleuvent pour garantir la protection de la dignité des usagers contraints du service public pénitentiaire.

Les conditions de travail ne font que se dégrader depuis trop longtemps et à marche forcée sans tenir compte du désarroi pour le personnel de terrain :

Travaux sans fin et avec peu de moyens, réflexions sur de nouveaux services et changements de planning incessants, ouverture d'une nouvelle porte d'entrée qui encore à ce jour ne fonctionne pas, jamais un jour sans pannes ni dysfonctionnements, au détriment de la sécurité de l'ensemble des intervenants qu'ils soient pénitentiaires ou pas au sein de notre établissement.

Bien évidemment tout cela sans concertations ou en usant d'un faux dialogue social, on nous entend mais on ne nous écoute pas, et pour seule réponse une phrase magique :

« c'est pas moi, c'est la DI »

Mes chères et chers camarades vous le disent clairement monsieur le Chef d'Établissement :

« Ne vous cachez pas derrière les soi-disant responsables de la DISP de Lyon et assumez vos manœuvres et vos manipulations pour semer la controverse qui perdure depuis trop longtemps à la maison d'arrêt du Puy en Velay »

Il existe des lois, des textes et une réglementation qu'il faut respecter et non détourner ou adapter à sa sauce pour continuer à dégrader les conditions de travail de l'ensemble des personnels œuvrant au quotidien, dans quel but ?

User le personnel en place et l'écoeurer définitivement d'un métier qui n'arrive même plus à recruter, si c'est cela, quelle belle politique de management par le stress et l'épuisement !!!

Le temps de la maison d'arrêt « familiale » et à « taille humaine » du Puy en Velay est bien loin depuis votre prise de fonction en mai 2016, si tel était votre objectif avant d'être rayé des cadres, nous ne vous félicitons pas et nous disons « STOP »

S'il est tout à fait normal et justifié d'améliorer les conditions de détention des personnes détenues, cela ne doit pas être au détriment de nos conditions de travail qui se dégradent sans cesse en fonction de vos décisions.

Le cœur du métier repose sur l'organisation du service et du temps de travail et si des modifications dans ce domaine pouvaient peut-être être amenées à avoir lieu, c'est pour les améliorer et non les détériorer encore une fois.

N'oubliez jamais monsieur Le Chef d'Établissement que l'espérance de vie d'un surveillant est de 64 ans (études médicales officielles) c'est de votre responsabilité en tant que cadre d'être garant de la santé physique et mentale de vos agents, confère les RPS (risques psycho-sociaux).

Vous êtes maintenant prévenu, nous ne vous laisserons pas nous condamner à être corvéables sans FIN.

PS : *Si vous n'avez pas vu le lit et la TV à la nouvelle PEP, encore une promesse non tenue.*

C'est pourquoi le bureau Local Force Ouvrière appelle à la mobilisation demain matin à 6H45 devant l'établissement !!!

Le bureau local **FO**RCE OUVRIÈRE,
Le Puy en velay, le 8 février 2021.